REMPLACEMENT 2019
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion - Mayotte

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
E5 ANALYSE TECHNIQUE

Option : Services aux personnes et aux territoires

Durée : 150 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte 9 pages

SUJET

Madame et monsieur ARTHUR habitent à Soubès, commune située dans l'Hérault. Ils sont âgés de 45 et 40 ans. Ils sont parents de deux enfants, Manon 12 ans et Pierre 16 ans. Suite à un accident récent, Pierre est paraplégique.

1. **En raison de son accident, Pierre a dû interrompre sa scolarité pendant plusieurs mois. Cette situation inquiétant ses parents, ils s'informent sur les différentes possibilités de scolarisation d'un enfant en situation de handicap.**
 Le document 1 présente le droit à l'éducation pour tous instauré par la loi du 11 février 2005.

1.1 Caractériser, par deux qualificatifs, le type de handicap dont Pierre est atteint.

1.2 Citer deux conséquences possibles du handicap de Pierre dans sa vie quotidienne.

1.3 Identifier deux possibilités de scolarisation pour Pierre prévues par la loi de février 2005.

La loi de février 2005 favorise la scolarisation en milieu ordinaire des élèves en situation de handicap.

1.4 Présenter, en les justifiant, deux actions concrètes pouvant être mises en œuvre dans un établissement scolaire accueillant ce public.

2. **Madame et monsieur ARTHUR se rendent à la maison départementale des personnes handicapées, ou MDPH, où les professionnels de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, ou CDAPH, leur font plusieurs propositions pour que Pierre puisse reprendre sa scolarité.**
 Le document 2 présente les missions de la MDPH et de la CDAPH.

2.1 Identifier les trois domaines respectifs dans lesquels la MDPH et la CDAPH vont pouvoir apporter de l'aide auprès de Pierre et sa famille.

2.2 Citer deux prestations financières auxquelles madame et monsieur ARTHUR peuvent prétendre pour leur fils Pierre.

3. **Pierre souffre de douleurs chroniques. Le médecin décide de lui prescrire un médicament antidouleur.**
 Le document 3 présente le mécanisme de transmission de la douleur.

3.1 Identifier les deux neurotransmetteurs impliqués dans la transmission de la douleur.

3.2 Décrire les mécanismes de transmission de la douleur au niveau d'une synapse, présentés dans le **document 3,** à l'aide d'un vocabulaire adapté.

La morphine est une substance utilisée pour atténuer la douleur.
Le document 4 décrit les mécanismes d'action des enképhalines et de la morphine.

3.3 Construire un tableau comparant trois particularités d'une enképhaline et trois particularités de la morphine.

3.4 Citer trois techniques non médicamenteuses permettant de lutter contre les douleurs de Pierre.

4. **Madame et monsieur ARTHUR sont très soucieux de la qualité de leur alimentation. Ils privilégient les aliments produits localement.**
 Le document 5 présente les caractéristiques d'un supermarché offrant exclusivement des produits d'origine locale.

4.1 Définir deux signes officiels de qualité des denrées alimentaires vendues dans ce supermarché.

4.2 Citer trois raisons qui peuvent inciter les consommateurs à fréquenter un supermarché offrant exclusivement des produits d'origine locale.

5. **Alexandra et Jules MARTIN sont les propriétaires du restaurant où travaille madame ARTHUR. Ils ont deux enfants. Ils ont récemment quitté Paris pour s'installer à Soubès.**
 Le document 6 présente les motivations du choix d'Alexandra et Jules.

5.1 Identifier deux motivations de l'installation de madame et monsieur MARTIN à Soubès.

5.2 Identifier deux difficultés pouvant être rencontrées par madame et monsieur MARTIN lors de leur installation à Soubès.

5.3 Proposer deux conséquences possibles de l'arrivée de néo-ruraux pour la commune de Soubès.

6. **Pierre fréquente la section handisport du club de tennis de table de son lycée. Il y a rencontré Tom, qui est atteint de myopathie de Duchenne.**
 Le document 7 présente des caractéristiques de la myopathie de Duchenne.
 Le document 8 présente l'arbre généalogique de la famille de Tom.

6.1 Identifier la conséquence de la myopathie de Duchenne.

6.2 Montrer que l'allèle ayant pour conséquence la myopathie de Duchenne est porté par le chromosome X, à l'aide d'un raisonnement rigoureux.

6.3 Identifier le mode de transmission de l'allèle ayant pour conséquence la myopathie de Duchenne, à l'aide d'un raisonnement rigoureux.

Indications d'évaluation

Capacités intermédiaires	Critères d'évaluation	Question	Barème
C 5-1 **Repérer les caractéristiques socioculturelles des personnes en milieu rural.**	**Utilisation maîtrisée des connaissances.**	**5.3**	**3 points**
	Repérage pertinent d'informations.	**5.1**	**2 points**
		5.2	
C 5-2 **Caractériser les conséquences des pathologies liées au handicap, à la vieillesse, à la maladie et aux conduites à risques.**	**Repérage pertinent d'informations.**	**3.1**	**1 point**
		6.1	
	Utilisation d'un modèle.	**3.3**	**2 points**
	Mise en œuvre d'un raisonnement.	**3.2**	**1,5 point**
		6.2	**2,5 points**
		6.3	
C 5-3 **Repérer les besoins des personnes dans leur environnement juridique, social et familial.**	**Utilisation maîtrisée des connaissances.**	**1.1**	**4 points**
		1.2	
		2.2	
		3.4	
		4.2	
	Repérage pertinent d'informations.	**1.3**	**2 points**
		2.1	
		4.1	
	Mise en œuvre d'un raisonnement.	**1.4**	**2 points**
		TOTAL	**20 points**

DOCUMENT 1

Droit à l'éducation pour tous les enfants

La loi **n° 2005-102** du 11 février 2005 pour **l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées** a permis des avancées majeures dans la scolarisation des élèves en situation de handicap. Le service public d'éducation doit veiller à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction. Une approche nouvelle est consacrée : quels que soient les besoins particuliers de l'élève, c'est à l'école de s'assurer que l'environnement est adapté à sa scolarité. Le droit à l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur handicap, est un droit fondamental. Chaque école a vocation à accueillir tous les enfants, quels que soient leurs besoins. [...]

Les différents parcours de scolarisation

1. Scolarisation en milieu ordinaire

- Scolarisation individuelle : les conditions de la scolarisation individuelle d'un élève en situation de handicap dans une école primaire ou dans un établissement scolaire du second degré varient selon la nature et la gravité de son handicap.
 Selon les situations, la scolarisation individuelle peut se dérouler soit :
 - sans aucune aide particulière, humaine ou matérielle,
 - avec des aménagements lorsque les besoins de l'élève l'exigent.

 Le recours à l'accompagnement humain pour une aide individuelle ou une aide mutualisée et à des matériels pédagogiques adaptés concourt à rendre possible l'accomplissement de la scolarité.
- Scolarisation collective : les unités localisées pour l'inclusion scolaire concernent le premier comme le second degré : ULIS-école, ULIS-collège, ULIS-lycée, ULIS-lycée professionnel. L'inclusion des élèves en situation de handicap, en fonction de leurs besoins, au sein des classes ordinaires y est renforcée, le dispositif venant en appui à cette scolarisation.

2. Scolarisation en établissement médico-social

Durant son parcours de formation, lorsque les circonstances l'exigent, l'élève en situation de handicap peut être orienté vers un établissement ou service médico-social. L'orientation vers un établissement médico-social permet de lui offrir une prise en charge scolaire, éducative et thérapeutique adaptée. [...]

3. Scolarisation à distance

Le Centre National d'Enseignement à Distance, Cned, assure le service public de l'enseignement à distance, notamment pour les élèves qui relèvent de l'instruction obligatoire. Il scolarise les élèves qui ne peuvent être scolarisés totalement ou partiellement dans un établissement scolaire en raison de leur handicap. [...]

L'accompagnement des élèves en situation de handicap

Les personnels chargés de l'aide humaine auprès des élèves en situation de handicap ont pour mission de favoriser l'autonomie de l'élève, qu'ils interviennent au titre de l'aide humaine individuelle, de l'aide humaine mutualisée ou de l'accompagnement collectif. Deux catégories de personnels remplissent cette mission d'accompagnement des élèves en situation de handicap : les AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) et les agents engagés par contrat unique d'insertion-contrat d'accompagnement dans l'emploi.

Matériels pédagogiques adaptés

La réussite du parcours scolaire d'un élève handicapé peut être facilitée par le recours à des matériels pédagogiques adaptés.

Aménagements des conditions de passation des épreuves des examens et concours

L'apport du numérique pour mieux répondre aux besoins spécifiques des élèves.

D'après : http://www.education.gouv.fr, modifié pour les besoins de l'épreuve

DOCUMENT 2

Particularités d'une MDPH

Créées par la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005, les **maisons départementales des personnes handicapées** sont chargées de l'accueil et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leurs proches. Elles constituent un réseau local d'accès à tous les droits, prestations et aides, qu'ils soient antérieurs ou créés par la loi du 11 février 2005 [...]

La personne en situation de handicap est au cœur de ce dispositif de service public, via une réelle prise en compte de son projet de vie et une évaluation fine de ses besoins par une équipe pluridisciplinaire. Il lui est alors possible de faire reconnaître ses droits par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, ou CDAPH.

Les missions des MDPH sont définies dans l'article 64 de la loi 2005-102. La plupart des MDPH ont cherché à regrouper tous les interlocuteurs des personnes handicapées et de leurs aidants.

C'est désormais la CDAPH qui décide de l'orientation des personnes handicapées, enfant ou adulte, et de l'attribution de l'ensemble des aides et prestations tels que les cartes d'invalidité, de priorité, de stationnement. C'est aussi elle qui statue sur l'attribution de la prestation de compensation du handicap, PCH, versée par le Conseil départemental.

Au-delà des seules décisions d'attribution des aides et prestations, les MDPH ont pour mission d'accueillir, d'accompagner, d'informer et de conseiller les personnes en situation de handicap et leurs familles dès l'annonce du handicap, puis tout au long de son évolution. Leurs équipes examinent chaque situation de manière pluridisciplinaire et évaluent les besoins dans leur globalité afin de permettre l'élaboration d'un véritable projet de vie.

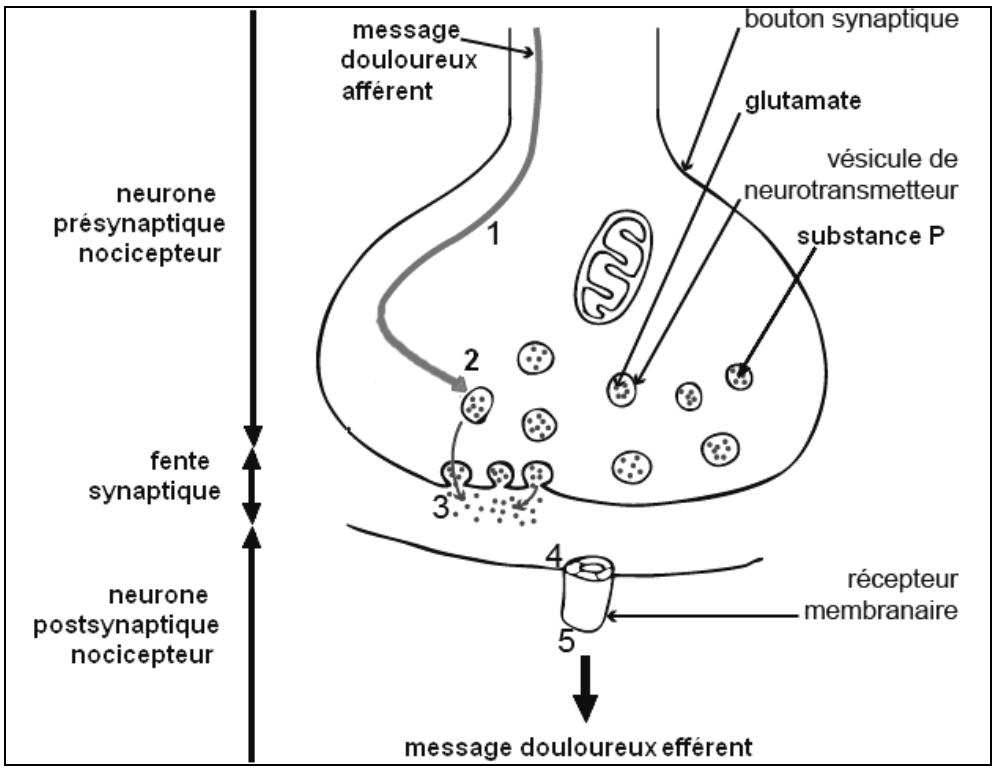
Les MDPH s'appuient sur les compétences d'une équipe de professionnels médico-sociaux, médecins, infirmiers, assistantes sociales, ergothérapeutes, psychologues, autres, pour évaluer les besoins de la personne sur la base du projet de vie et proposer un plan personnalisé de compensation du handicap intégrant des dimensions telles que le parcours professionnel et l'accessibilité.

Les MDPH organisent enfin des actions de coordination avec les dispositifs sanitaires et médico-sociaux et désignent un référent pour l'insertion professionnelle des adultes handicapés ou pour l'insertion scolaire.

D'après : www. mdph.fr, modifié pour les besoins de l'épreuve

DOCUMENT 3

Schématisation de la transmission du message douloureux au niveau d'une synapse



DOCUMENT 4

Mécanismes d'action des enképhalines et de la morphine

Les messages douloureux sont véhiculés par les neurones nocicepteurs. La substance P est le principal neurotransmetteur qui est synthétisé par les neurones nocicepteurs. Le glutamate est un neurotransmetteur excitateur synthétisé par plusieurs types de neurones, dont les neurones nocicepteurs.
Les enképhalines sont des neurotransmetteurs qui produisent des effets anesthésiants. Elles sont principalement produites au niveau de l'encéphale. Elles se fixent au niveau des récepteurs des opiacés portés par certains neurones médullaires et encéphaliques, dont les neurones nocicepteurs. Leur fixation limite la transmission de la sensation douloureuse. Les enképhalines sont très rapidement éliminées par des enzymes spécifiques présentes dans la fente synaptique.

La morphine est une molécule de la famille des opiacés. Elle se fixe sur les récepteurs à opioïdes portés par certains neurones médullaires et encéphaliques, dont les neurones nocicepteurs. Ses particularités physico-chimiques rendent son action beaucoup plus intense que celles des enképhalines. Elle peut par conséquent supprimer totalement la sensation de douleur. Étant dégradée très lentement, la morphine a une action beaucoup plus longue que celle des enképhalines.

Document créé pour les besoins de l'épreuve

DOCUMENT 5

Caractéristiques d'un supermarché fermier 100 % local

C'est une première ! À Saint-Jean-de-Védas, un supermarché « Locavorium » vendra uniquement des produits cultivés dans le coin. Le concept est né à San Francisco, aux États-Unis.

Samedi 28 novembre, un « Locavorium » ouvre ses portes dans la ZAC du Rieucoulon à Saint-Jean-de-Védas. Tout ce qui est vendu dans ce magasin est produit dans un rayon de 150 kilomètres et se veut respectueux de l'environnement.

Jessica Gros, Damien Roux et Thibaud Piroux sont les trois ingénieurs agronomes qui ont créé ce « **supermarché locavore** ». Âgés de 25 ans, ils ont investi dans une surface de 300 mètres carrés. Farine, œufs, légumes, vins, bières, viandes, poissons, fromages… 600 produits sont référencés. Tout est 100 % local, sans exception.

Le « Locavorium » dispose également d'un drive. Après avoir passé commande sur Internet, le client peut venir récupérer son panier de victuailles au magasin.

30 % des produits vendus sont issus de l'agriculture biologique. Pour le reste, la petite bande d'agronomes exige une qualité optimale. « Nous allons sur place rencontrer les producteurs et nous goûtons les produits », précise Thibaud Piroux.

Les labels rouges ou biologiques peuvent être parfois contraignants et coûteux pour des producteurs. « Certains n'ont pas de label, mais ils sont tout autant respectueux de l'environnement et de leurs animaux », souligne Thibaud Piroux.

Pour trouver ces denrées, les trois jeunes agronomes sillonnent sans cesse la région à la rencontre d'agriculteurs, éleveurs et pêcheurs. Des tarifs excessifs ? « Nous ne voulons pas être une épicerie de luxe », répondent Jessica et Thibaud. Par exemple, pour un Pélardon de Notre-Dame-de-Londres, il faut compter 1,50 euro, pour six œufs du pic Saint-Loup 1,40 euro, 0,90 euro une salade, 1,35 euro le kilo de pommes de St-Jean-de-Védas et 14 euros le poulet fermier d'Aimargues dans le Gard. L'idée du « Locavorium » est aussi de mieux rétribuer les producteurs, puisque ce sont les agriculteurs qui fixent eux-mêmes les prix de vente, et 75 % de la somme leur revient systématiquement.

Le supermarché accueillera un producteur local chaque semaine afin qu'il présente lui-même ses produits aux clients, et une partie traiteur ouvrira même en janvier.

Source : *Mr. Alternative20, Janvier 2016* www.locavorium.fr

DOCUMENT 6

Néo-ruraux Ex-citadins, ils ont choisi la nature

Ils étaient parisiens. Un jour, ils en ont eu assez du stress professionnel, des métros bondés et de l'agressivité. Au prix de quelques sacrifices, ils ont changé de vie et de métier pour s'installer dans des villages minuscules. Et respirer. Enfin. Sans regrets.

Les ruelles de Soubès sont désertes dès 20 h 30 et les maisons, plongées dans le noir. Excepté une grande bâtisse illuminée. Pierres apparentes, plusieurs étages, deux terrasses, 400 mètres carrés… « Autant dire un château, pour nous autres citadins » lâche Alexandra, souriante. Avec son compagnon, ils ont choisi de s'installer au vert, à une heure de la gare TGV de Montpellier.

« Acheter cette maison, c'était devenir les rois du monde ! » reconnaît le couple. Alexandra et Jules, la trentaine entamée, des yeux bleu vif, branchés et fêtards. À Paris, ils vivaient à l'étroit avec leurs deux enfants, Charlie, 6 ans, et Edgar, 4 ans, dans un 50 mètres carrés au cinquième étage sans ascenseur. Une situation banale pour les Parisiens. Mais qui devient pour eux insupportable. En décembre 2015, la famille plie bagage et réalise son rêve. Elle ouvre le restaurant : Chez mon Jules. Une initiative financièrement impossible ailleurs qu'en province.

« Ce départ, c'est une aventure. On a quitté nos amis, nos repères. » Il faut être fort pour tout recommencer ailleurs. Tout n'est pas rose, la vie rurale est douce mais rude. Parfois inhospitalière. Les « locaux » ont du mal à accepter les nouveaux… Le couple acquiesce, « on sera toujours des Parisiens ». Puis : « On se lève plus tôt qu'avant, admet Alexandra, et on travaille davantage car le rythme est très soutenu. La vie manque parfois de frivolités, de soirées festives, d'une certaine ouverture d'esprit. L'hiver est dur ».

Ils ne sont pas les seuls à s'être échappés des agglomérations, fuyant les loyers exorbitants, la cacophonie constante et le réflexe consumériste : en cinq ans, 450 000 personnes ont quitté une grande agglomération pour s'exiler à la campagne, dans des villages reculés, dont 180 000 Franciliens urbains. Ils créent des entreprises, innovent. Tous font mentir les sondages, qui accusent 76 % d'entre nous d'être pessimistes et engourdis par la crise. On imagine à tort ces néo-ruraux marginaux. Ils sont tout le contraire : actifs, intégrés, besogneux…

D'après un article d'Emilie Blachère paru dans Paris Match

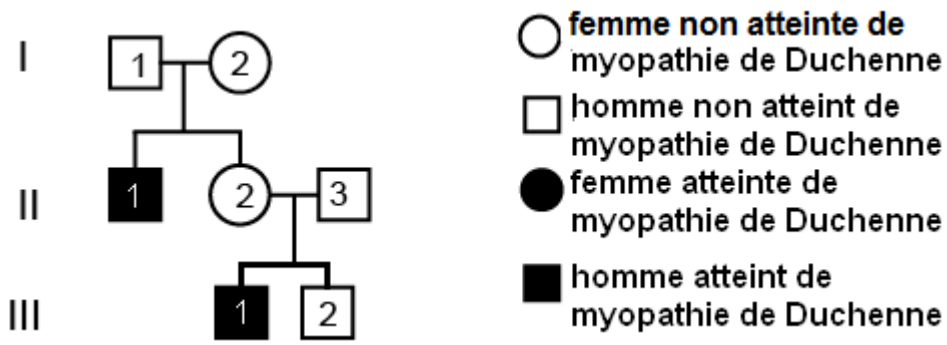
DOCUMENT 7

Caractéristiques de la myopathie de Duchenne

La myopathie de Duchenne est une maladie d'origine génétique. Elle est caractérisée par une dégénérescence progressive des cellules musculaires qui entraîne une faiblesse des muscles affectés. Elle touche un enfant sur quatre mille en moyenne.

DOCUMENT 8

Arbre généalogique de la famille de Tom



Tom est l'individu III 1